

CARMIGNAC INVESTISSEMENT LATITUDE A EUR ACC

FCP DE DROIT FRANÇAIS



Durée minimum de placement recommandée :



RISQUE PLUS FAIBLE			RISQUE PLUS ÉLEVÉ			
1	2	3*	4	5	6	7

FR0010147603

Reporting mensuel - 31/03/2025

OBJECTIF D'INVESTISSEMENT

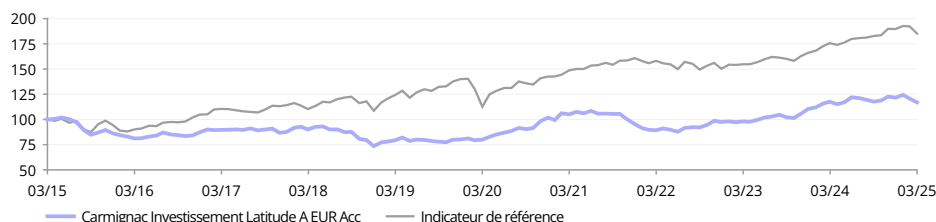
Fonds nourricier du fonds actions internationales Carmignac Investissement. Grâce à l'utilisation de produits dérivés, le gérant de fonds est libre d'ajuster l'exposition du fonds au risque actions de Carmignac Investissement entre 0 % et 100 %. Le Fonds combine des convictions fortes sur les actions internationales et une expertise dans la gestion de l'exposition au risque de marché. L'objectif du Fonds est de générer une performance supérieure à son indicateur de référence sur une durée de placement recommandée de 5 ans.

Rendez-vous en Page 3 pour lire l'analyse de gestion

PERFORMANCES

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles sont nettes de frais (hors éventuels frais d'entrée appliqués par le distributeur).

EVOLUTION DU FONDS ET DE SON INDICATEUR DEPUIS 10 ANS (%) (Base 100 - Net de frais)



PERFORMANCES CUMULÉES ET ANNUALISÉES (au 31/03/2025 - Net de frais)

	Performances cumulées (%)						Performances annualisées (%)		
	Depuis le 31/12/2024	1 Mois	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	3 ans	5 ans	10 ans
A EUR Acc	-3.81	-3.08	-0.53	30.98	46.23	16.95	9.40	7.89	1.58
Indicateur de référence	-2.36	-3.69	5.43	17.15	64.41	85.20	5.41	10.45	6.35
Moyenne de la catégorie	-1.18	-3.42	2.99	6.27	30.64	16.86	2.05	5.49	1.57
Classement (quartile)	4	2	4	1	2	3	1	2	3

Source : Morningstar pour la moyenne de la catégorie et les quartiles.

PERFORMANCES ANNUELLES (%) (Net de frais)

	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015
A EUR Acc	10.16	13.23	2.08	-6.23	26.96	9.07	-16.05	0.33	1.34	-4.89
Indicateur de référence	14.23	10.53	-6.59	12.88	1.76	28.93	-4.85	8.89	11.09	8.76

STATISTIQUES (%)

	3 ans	5 ans	10 ans
Volatilité du fonds	8.6	10.2	11.2
Volatilité du benchmark	6.7	8.5	13.1
Ratio de Sharpe	0.7	0.7	0.1
Bêta	1.0	0.6	0.5
Alpha	0.0	-0.0	-0.1

Calcul : pas hebdomadaire

VAR

Var du Fonds 4.6%

CONTRIBUTION À LA PERFORMANCE

Portefeuille actions	-8.7%
Dérivés actions	3.4%
Dérivés devises	2.4%
Liquidités et Autres	0.0%
Total	-3.0%

Performances brutes mensuelles



F. Leroux

CHIFFRES CLÉS

Taux d'exposition nette actions	8.1%
Taux d'investissement actions du fonds maître	95.2%
Allocation dans le Fonds maître	92.6%

FONDS

Classification SFDR : Article 8

Domicile : France

Type de fonds : UCITS

Forme juridique : FCP

Fin de l'exercice fiscal : 31/12

Souscription/Rachat : Jour ouvrable

Heure limite de passation d'ordres : avant 16:30 heures (CET/CEST)

Date de lancement du Fonds : 03/01/2005

Actifs sous gestion du Fonds : 137M€ / 148M\$⁽¹⁾

Devise du Fonds : EUR

PART

Affectation des résultats : Capitalisation

Date de la 1ère VL : 03/01/2005

Devise de cotation : EUR

Encours de la part : 136M€

VL (part) : 341.86€

Catégorie Morningstar™ : EUR Flexible

Allocation - Global

GÉRANT(S) DU FONDS

Frédéric Leroux depuis le 01/10/2005

INDICATEUR DE RÉFÉRENCE

50% MSCI AC World NR index + 50% €STR capitalisé index.

AUTRES CARACTERISTIQUES ESG

Minimum % d'alignement à la Taxonomie 0%

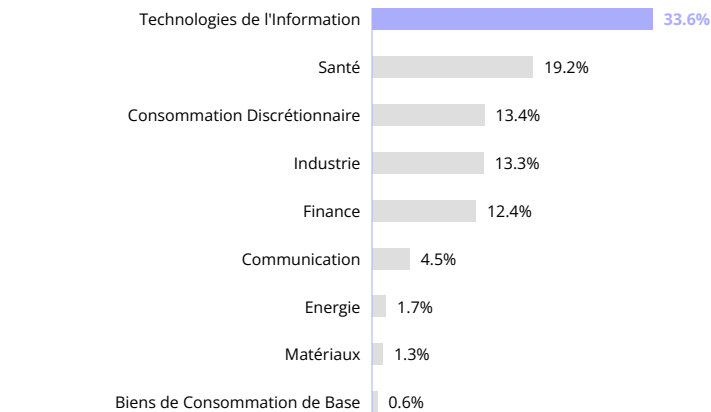
Minimum % d'investissements durables 50%

Principales Incidences Négatives (PAI) Oui

ALLOCATION D'ACTIFS

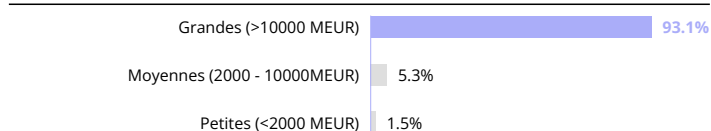
Actions	91.1%
Pays développés	71.3%
Amérique du Nord	61.0%
Asie Pacifique	1.2%
Europe	9.1%
Pays émergents	19.8%
Amérique Latine	2.3%
Asie	17.5%
Liquidités, emplois de trésorerie et opérations sur dérivés	8.9%

RÉPARTITION SECTORIELLE



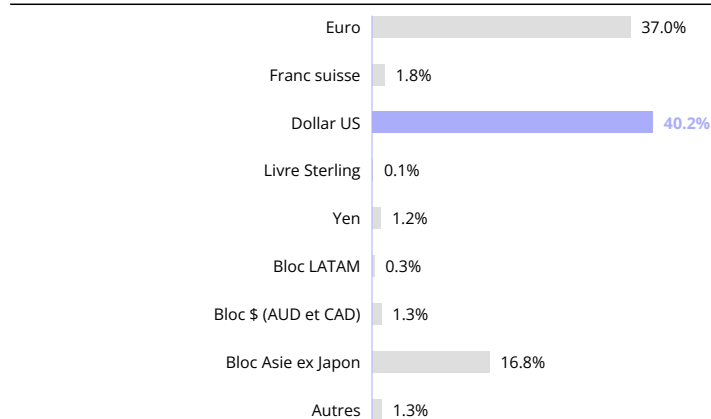
Poids rebasés

RÉPARTITION PAR CAPITALISATION



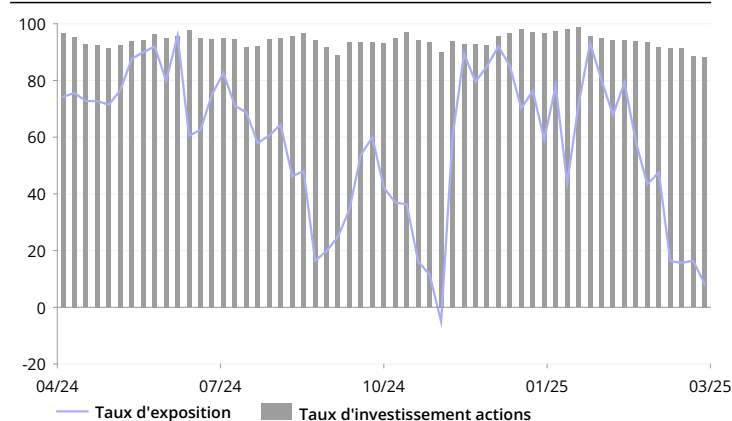
Poids rebasés

EXPOSITION NETTE PAR DEVISE



PRINCIPALES POSITIONS

Nom	Pays	Secteur	%
TAIWAN SEMICONDUCTOR MANUFACTURING CO LTD	Taiwan	Technologies de l'Information	8.3%
AMAZON.COM INC	Etats-Unis	Consommation Discrétionnaire	5.9%
NVIDIA CORP	Etats-Unis	Technologies de l'Information	4.5%
CENTENE CORP	Etats-Unis	Santé	4.0%
CENCORA INC	Etats-Unis	Santé	3.9%
MCKESSON CORP	Etats-Unis	Santé	3.8%
ALPHABET INC	Etats-Unis	Communication	3.1%
SYNOPSIS INC	Etats-Unis	Technologies de l'Information	2.2%
SK HYNIX INC	Corée du Sud	Technologies de l'Information	2.2%
INTERCONTINENTAL EXCHANGE INC	Etats-Unis	Finance	2.1%
Total			39.9%

EVOLUTION DE L'EXPOSITION NETTE ACTIONS DEPUIS 1 AN (% DE L'ACTIF)⁽¹⁾

(1) Taux d'exposition aux actions = taux d'investissement en actions + exposition aux dérivés d'actions.

COMMUNICATION PUBLICITAIRE

Veuillez vous référer au KID/prospectus avant de prendre toute décision finale d'investissement. Pour de plus amples informations, veuillez visiter www.carmignac.lu

ANALYSE DE GESTION



ENVIRONNEMENT DE MARCHÉ

- Le mois de mars a été marqué par d'importantes turbulences sur les marchés, les investisseurs étant aux prises avec les incertitudes macro-économiques découlant des tensions commerciales et des changements de politique budgétaire en Europe.
- L'Allemagne fait volte-face et abandonne sa politique budgétaire conservatrice, réformant le « frein à l'endettement » pour permettre des déficits plus élevés et dévoilant un plan de relance budgétaire historique, qui prévoit 500 milliards d'euros d'investissements dans les infrastructures au cours de la prochaine décennie et une augmentation des dépenses de défense.
- Les marchés américains ont connu leur pire mois depuis décembre 2022. Cette baisse est principalement attribuée à l'annonce imminente de nouveaux droits de douane.
- Les actions technologiques ont particulièrement souffert. En revanche, les secteurs défensifs comme la santé ont enregistré des performances positives.
- Les marchés européens et émergents poursuivent leur surperformance par rapport aux États-Unis. Cependant, ils n'ont pas été épargnés par les inquiétudes concernant les barrières douanières.
- Les investisseurs redoutent de plus en plus un scénario où l'économie américaine entre dans un fort ralentissement alors que l'inflation accélère.



COMMENTAIRE DE PERFORMANCE

- Dans ce contexte, le Fonds a délivré une performance négative, surperformant néanmoins son indicateur de référence.
- La principale raison de ce repli réside dans nos positions dans les sociétés technologiques américaines et taiwanaises (TSMC, Nvidia, Broadcom, Synopsys), emportées par les pressions baissières sur l'ensemble du secteur.
- Le titre Novo Nordisk a continué de décevoir en Bourse, pénalisé par la concurrence avec Eli Lilly, et demeure toujours exposé à de potentiels droits de douane, susceptibles d'affecter sa croissance aux États-Unis.
- Notre sélection de valeurs de santé plus défensives a résisté durant cette période d'incertitudes (Cencora, McKesson, Elevance Health, Centene).
- La gestion active de l'exposition actions a permis de limiter l'impact des pressions baissières, avec la mise en place de couvertures sur les marchés d'actions américains et sur le dollar américain.



PERSPECTIVES ET STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

- La croissance mondiale se trouvant entre les mains de politiques imprévisibles aux États-Unis, en Chine et en Europe, notre stratégie repose sur l'analyse des fondamentaux des entreprises.
- Dans ce contexte, nous privilégions les actifs tels que les valeurs de croissance faiblement dépendantes du cycle économique aux États-Unis, en Europe et dans les pays émergents, ainsi que les titres dont les valorisations reflètent déjà un niveau élevé d'incertitude.
- Malgré la forte volatilité au sein du secteur technologique, nous maintenons globalement inchangés nos investissements. Si le secteur fait face à du bruit négatif, nous constatons pour l'instant peu de changements en termes de fondamentaux.
- L'exposition aux actions du Fonds a été abaissée sous l'effet des options vendeuses sur indices et sur titres, au fur et à mesure que le repli des marchés s'est accéléré.
- Nous construisons graduellement une exposition sur deux thèmes d'investissement : l'aérospatial et la défense, ainsi que sur les équipements électriques. Dans ce contexte, nous pilotons activement l'exposition actions du Fonds.

DONNÉES ESG DU FONDS

Ce produit financier relève de l'article 8 du Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« SFDR »). L'élément contraignant de la stratégie d'investissement du fonds est d'investir au moins 85% de son actif net dans la part A EUR Acc du Fonds Maître. Les éléments contraignants de la stratégie d'investissement du Fonds Maître utilisés pour sélectionner les investissements, et permettre d'atteindre chacune des caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce produit financier, sont :

- Un minimum de 50% de l'actif net du fonds sont investis dans des actions de sociétés dont au moins 50% des revenus proviennent de biens et services liés à des activités commerciales qui s'alignent positivement sur au moins l'un des 9 objectifs de développement durable des Nations unies sur 17, ou qui investissent au moins 50% de leur CapEx dans de telles activités;
- Les niveaux minimaux d'investissements durables avec des objectifs environnementaux et sociaux sont respectivement de 5% et 15% de l'actif net du fonds;
- L'univers d'investissement actions et obligations d'entreprises est activement réduit d'au moins 20%;
- L'analyse ESG est appliquée à au moins 90% des titres (hors liquidités et produits dérivés);
- Les émissions de carbone, telles que mesurées par l'intensité carbone, sont inférieures de 30% à celles de l'indice de référence."

COUVERTURE ESG DU FONDS

Nombre d'émetteurs dans le portefeuille	77
Nombre d'émetteurs notés	77
Taux de couverture	100.0%

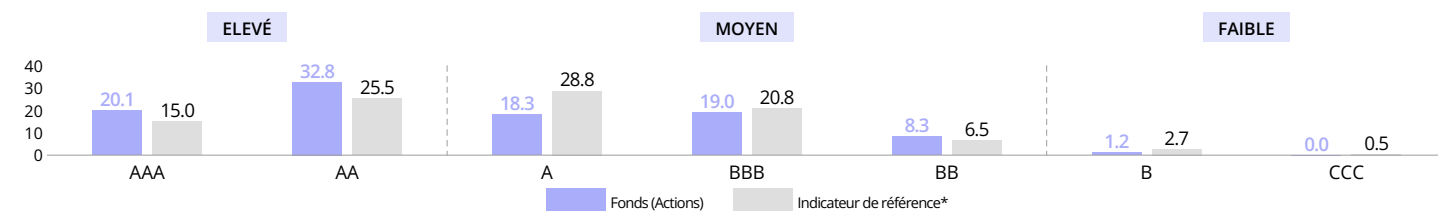
Source: Carmignac

NOTE ESG

Carmignac Investissement Latitude A EUR Acc	A
Indicateur de référence*	A

Source: MSCI ESG

NOTE ESG MSCI DU FONDS VS INDICATEUR DE RÉFÉRENCE (%)



Source : Note ESG MSCI. La catégorie Leader représente les entreprises notées AAA et AA par MSCI. La catégorie Average représente les entreprises notées A, BBB, et BB par MSCI. La catégorie Laggard représente les entreprises notées B et CCC par MSCI. Couverture ESG du fonds : 99.6%

INTENSITÉ DES ÉMISSIONS DE CARBONE (T CO2E / M CHIFFRE D'AFFAIRES USD) convertie en euro



Source: MSCI, 31/03/2025. L'indicateur de référence de chaque Fonds est hypothétiquement investi dans des actifs identiques aux fonds actions Carmignac respectifs, et le calcul met en évidence le total des émissions de carbone par tranche d'un million d'euros de chiffre d'affaires.

Les **données d'émissions carbone** sont obtenues grâce à MSCI. L'analyse est conduite en utilisant des données publiées et estimées des Scopes 1 et 2, en excluant la poche de liquidités du fonds et des noms pour lesquels les données ne sont pas disponibles. La quantité d'émissions de carbone en tonnes de CO2 est calculée et exprimée en millions de dollars de chiffre d'affaires (convertie en euros). C'est une mesure normalisée de la contribution d'un fonds au changement climatique qui facilite les comparaisons avec un indicateur de référence, entre plusieurs fonds, et dans le temps, quelle que soit la taille du fonds.

Veuillez-vous référer au glossaire pour plus d'informations concernant la méthodologie de calcul.

TOP 5 DES NOTES ESG DU FONDS

Nom	Pondération	Note ESG
NOVO NORDISK AS	1.3%	AAA
DAIICHI SANKYO CO LTD	1.2%	AAA
MOLSON COORS BEVERAGE CO	0.5%	AAA
COMPAGNIE GNRLE DES TABLISSEMENTS MICHELIN SCA	0.4%	AAA
KEYSIGHT TECHNOLOGIES INC	0.4%	AAA

Source: MSCI ESG

TOP 5 DE LA DIFFÉRENCE ENTRE LES PONDÉRATIONS DU FONDS ET DE L'INDICATEUR DE RÉFÉRENCE

Nom	Pondération	Note ESG
TAIWAN SEMICONDUCTOR MANUFACTURING CO LTD	7.9%	AAA
AMAZONCOM INC	4.7%	BBB
CENTENE CORP	4.0%	AA
CENCORA INC	3.8%	AA
MCKESSON CORP	3.7%	AA

Source: MSCI ESG

* Indicateur de référence : 50% MSCI AC World NR index + 50% €STR capitalisé index. Pour de plus de détails sur les informations, veuillez vous référer aux informations en matière de durabilité conformément à l'article 10 sur la page Fonds du site web.

COMMUNICATION PUBLICITAIRE

Veillez vous référer au KID/prospectus avant de prendre toute décision finale d'investissement. Pour de plus amples informations, veuillez visiter www.carmignac.lu

GLOSSAIRE

Alpha : L'alpha mesure la performance d'un portefeuille par rapport à son indicateur de référence. Un alpha négatif signifie que le fonds a fait moins bien que son indicateur (ex : l'indicateur a progressé de 10% en un an et le fonds n'a progressé que de 6% : son alpha est égal à - 4). Un alpha positif caractérise un fonds qui a fait mieux que son indicateur (ex : l'indicateur a progressé de 6% en un an et le fonds a progressé de 10% : son alpha est égal à 4).

Bêta : Le bêta mesure la relation existante entre les fluctuations des valeurs liquidatives du fonds et les fluctuations des niveaux de son indicateur de référence. Un bêta inférieur à 1 indique que le fonds «amortit» les fluctuations de son indice (bêta = 0,6 signifie que le fonds progresse de 6% si l'indice progresse de 10% et recule de 6% si l'indice recule de 10%). Un bêta supérieur à 1 indique que le fonds «amplifie» les fluctuations de son indice (bêta = 1,4 signifie que le fonds progresse de 14% lorsque l'indice progresse de 10% mais recule aussi de 14% lorsque l'indice recule de 10%). Un bêta inférieur à 0 indique de que fonds réagit inversement aux fluctuations de son indice (bêta = -0.6 signifie que le fonds baisse de 6% lorsque l'indice progresse de 10% et inversement).

Capitalisation : Valeur d'une société sur le marché boursier à un moment précis. Elle s'obtient en multipliant le nombre d'actions d'une société par son cours de Bourse.

FCP : Fonds Commun de Placement.

Investment grade : Il s'agit d'une obligation ou crédit avec une notation de AAA à BBB- attribuée par les agences de notations, indiquant un risque de défaut généralement relativement faible.

Rating : Le rating est la notation financière permettant de mesurer la qualité de la signature de l'emprunteur (émetteur de l'obligation).

Ratio de Sharpe : Le ratio de Sharpe mesure la rentabilité excédentaire par rapport au taux sans risque divisé par l'écart-type de cette rentabilité. Il s'agit d'une mesure de la rentabilité marginale par unité de risque. Lorsqu'il est positif, plus il est élevé, plus la prise de risque est rémunérée. Un ratio de Sharpe négatif ne signifie pas nécessairement que le portefeuille a connu une performance négative mais que celle-ci a été inférieure à un placement sans risque.

Sensibilité : La sensibilité d'une obligation mesure le risque induit par une variation donnée du taux d'intérêt. Une sensibilité taux de +2 signifie que pour une hausse instantanée de 1% des taux, la valeur du portefeuille baisserait de 2%.

SICAV : Société d'Investissement à Capital Variable

Taux d'investissement / taux d'exposition nette : Le taux d'investissement correspond au montant des actifs investis exprimé en % du portefeuille. Le taux d'exposition nette correspond au taux d'investissement, auquel s'ajoute l'impact des stratégies dérivées. Il correspond au pourcentage d'actif réel exposé à un risque donné. Les stratégies dérivées peuvent avoir pour objectif d'augmenter l'exposition (stratégie de dynamisation) ou de réduire l'exposition (stratégie d'immunisation) de l'actif sous-jacent.

Valeur liquidative : Prix d'une part (dans le cadre d'un FCP) ou d'une action (dans le cadre d'une SICAV).

VaR : La value at risk (VaR) représente la perte potentielle maximale d'un investisseur sur la valeur d'un portefeuille d'actifs financiers compte tenu d'un horizon de détention (20 jours) et d'un intervalle de confiance (99%). Cette perte potentielle est représentée en pourcentage de l'actif total du portefeuille. Elle se calcule à partir d'un échantillon de données historiques (sur une période de 2 ans).

Volatilité : Amplitude de variation du prix/de la cotation d'un titre, d'un fonds, d'un marché ou d'un indice qui permet de mesurer l'importance du risque sur une période donnée. Elle est déterminée par l'écart-type qui s'obtient en calculant la racine carrée de la variance. La variance étant calculée en faisant la moyenne des écarts à la moyenne, le tout au carré. Plus la volatilité est élevée, plus le risque est important.

DEFINITIONS & METHODOLOGIE ESG

Alignement à la Taxonomie : Dans le contexte d'une entreprise individuelle, l'alignement sur la taxonomie est défini comme la part du chiffre d'affaires d'une entreprise qui provient d'activités qui répondent à certains critères environnementaux. Dans le contexte d'un fonds ou d'un portefeuille individuel, il s'agit de l'alignement sur la taxonomie moyen pondéré du portefeuille des entreprises incluses au sein du portefeuille. Pour plus d'informations, veuillez suivre ce lien : https://ec.europa.eu/info/sites/default/files/business_economy_euro/banking_and_finance/documents/sustainable-finance-taxonomy-faq_en.pdf

Calcul du score ESG : Seules les composantes actions et obligations privées du fonds sont prises en compte. Notation globale du fonds calculée selon la méthodologie MSCI Fund ESG Quality Score : hors positions de trésorerie et non liées aux facteurs ESG, sur la base d'une moyenne pondérée des pondérations normalisées des positions et du Industry-Adjusted Score des positions, multipliée par 1 + % d'ajustement, soit la pondération des notations ESG « Trend positive » moins la pondération des ESG Laggards moins la pondération des notations ESG « Trend negative ». Pour plus de détails, voir la MSCI ESG Fund Ratings Methodology, section 2.3. Mise à jour en juin 2023. <https://www.msci.com/documents/1296102/34424357/MSCI+ESG+Fund+Ratings+Methodology.pdf>

Catégorie 1 : Émissions directes provenant de la combustion d'énergies fossiles et des processus de production couverts ou contrôlés par l'entreprises.

Catégorie 2 : Émissions indirectes liées à l'achat ou à la production d'électricité, de chaleur, de vapeur et de refroidissement par les entités d'une entreprise.

Catégorie 3 : Toutes les autres émissions indirectes, y compris celles liées à l'utilisation des produits des entreprises. Cela peut inclure l'utilisation des véhicules non détenus par la société, les dépenses d'électricité non couvertes par la Catégorie 2, les activités externalisées, l'élimination des déchets, etc.

Classification - Articles SFDR : Le Sustainable Finance Disclosure Regulation (SFDR), est un règlement européen qui demande aux gestionnaires d'actifs de classer leurs fonds parmi notamment ceux dits : « Article 8 » qui promeuvent les caractéristiques environnementales et sociales, ou « Article 9 » qui font de l'investissement durable avec des objectifs mesurables ou « Article 6 » qui ne promeuvent pas de caractéristiques environnementales ou sociales et qui n'ont pas d'objectif durable.

ESG : E- Environnement, S- Social, G- Gouvernance

Investissements durables : Le SFDR définit l'investissement durable comme un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, à condition que l'investissement ne cause de préjudice important à aucun des objectifs environnementaux ou sociaux et que les entreprises détenues suivent de bonnes pratiques de gouvernance.

Méthodologie MSCI : MSCI utilise les émissions fournies par les entreprises lorsque celles-ci sont disponibles. Dans le cas contraire, elle utilise son propre modèle pour estimer les émissions. Ce modèle comporte trois modules distincts : le modèle de production (utilisé pour les centrales électriques), le modèle d'intensité propre à l'entreprise (utilisé pour les entreprises qui ont communiqué des données sur les émissions de carbone dans le passé, mais pas pour toutes les années) et le modèle d'intensité propre au secteur (utilisé pour les entreprises qui n'ont pas communiqué de données sur les émissions de carbone dans le passé).

Pour plus d'informations, veuillez consulter le dernier document de MSCI intitulé "Climate Change Metrics Methodology".

Principales incidences négatives (Principal Adverse Indicators - PAI) : Effets négatifs importants ou potentiellement importants sur les facteurs de durabilité qui résultent des, aggravent ou sont directement liés aux choix ou conseils d'investissement effectués par une entité juridique. Les émissions de gaz à effet de serre (GES) et l'empreinte carbone en sont des exemples.

CARACTÉRISTIQUES

Parts	Date de la 1ère VL	Code Bloomberg	ISIN	Frais de gestion	Coûts d'entrée ⁽¹⁾	Coûts de sortie ⁽²⁾	Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation ⁽³⁾	Coûts de transaction ⁽⁴⁾	Commissions liées aux résultats ⁽⁵⁾	Minimum de souscription initiale ⁽⁶⁾
A EUR Acc	03/01/2005	CARINVL FP	FR0010147603	Max. 2%	Max. 4%	—	1.5%	1.35%	20%	—

(1) du montant que vous payez au moment de votre investissement. Il s'agit du maximum que vous serez amené à payer. Carmignac Gestion ne facture pas de frais d'entrée. La personne en charge de la vente du produit vous informera des frais réels.

(2) Nous ne facturons pas de frais de sortie pour ce produit.

(3) de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.

(4) de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.

(5) max. de la surperformance dès lors que la performance depuis le début de l'exercice dépasse la performance de l'indicateur de référence, même en cas de performance négative, et si aucune sous-performance passée ne doit encore être compensée. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation des coûts agrégés ci-dessus inclut la moyenne des 5 dernières années.

(6) Merci de vous référer au prospectus pour les montants minimum de souscriptions ultérieures. Le prospectus est disponible sur le site internet : www.carmignac.com.

PRINCIPAUX RISQUES DU FONDS

ACTION : Les variations du prix des actions dont l'amplitude dépend de facteurs économiques externes, du volume de titres échangés et du niveau de capitalisation de la société peuvent impacter la performance du Fonds. **TAUX D'INTÉRÊT** : Le risque de taux se traduit par une baisse de la valeur liquidative en cas de mouvement des taux d'intérêt. **RISQUE DE CHANGE** : Le risque de change est lié à l'exposition, via les investissements directs ou l'utilisation d'instruments financiers à terme, à une devise autre que celle de valorisation du Fonds. **GESTION DISCRÉTIONNAIRE** : L'anticipation de l'évolution des marchés financiers faite par la société de gestion a un impact direct sur la performance du Fonds qui dépend des titres sélectionnés.

Le Fonds présente un risque de perte en capital.

INFORMATIONS LÉGALES IMPORTANTES

Source: Carmignac au 31/03/2025. **Ce document est destiné à des clients professionnels.** Copyright: Les données publiées sur cette présentation sont la propriété exclusive de leurs titulaires tels que mentionnés sur chaque page. Depuis le 01.01.2013, les indicateurs de référence actions sont calculés dividendes nets réinvestis. Ce document ne peut être reproduit, en tout ou partie, sans autorisation préalable de la société de gestion. Il ne constitue ni une offre de souscription, ni un conseil en investissement. Les informations contenues dans ce document peuvent être partielles et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. L'accès au fonds peut faire l'objet de restriction à l'égard de certaines personnes ou de certains pays. Il ne peut notamment être offert ou vendu, directement ou indirectement, au bénéfice ou pour le compte d'une «U.S. person» selon la définition de la réglementation américaine «Regulation S» et/ou FATCA. Le fonds présente un risque de perte en capital. Les risques et frais sont décrits dans le KID (Document d'Informations Clés). Le prospectus, KID, et les rapports annuels du fonds sont disponibles sur le site www.carmignac.com et sur demande auprès de la société de gestion. Le KID doit être remis au souscripteur préalablement à la souscription. La société de gestion peut décider à tout moment de cesser la commercialisation dans votre pays. Les investisseurs peuvent avoir accès à un résumé de leurs droits en français sur le lien suivant à la section 5 intitulée Résumé des droits des investisseurs : https://www.carmignac.fr/fr_FR/informations-reglementaires. En Suisse : Le prospectus, le KID, et les rapports annuels du fonds sont disponibles sur le site www.carmignac.ch et auprès de notre représentant en Suisse (Switzerland) S.A., Route de Signy 35, P.O. Box 2259, CH-1260 Nyon. Le Service de Paiement est CACEIS Bank, Montrouge, succursale de Nyon / Suisse Route de Signy 35, 1260 Nyon. Les investisseurs peuvent avoir accès à un résumé de leurs droits en français sur le lien suivant à la section 5 intitulée Résumé des droits des investisseurs : https://www.carmignac.ch/fr_CH/informations-reglementaires. La référence à certaines valeurs ou instruments financiers est donnée à titre d'illustration pour mettre en avant certaines valeurs présentes ou qui ont été présentes dans les portefeuilles des Fonds de la gamme Carmignac. Elle n'a pas pour objectif de promouvoir l'investissement en direct dans ces instruments, et ne constitue pas un conseil en investissement. La Société de Gestion n'est pas soumise à l'interdiction d'effectuer des transactions sur ces instruments avant la diffusion de la communication. Les portefeuilles des Fonds Carmignac sont susceptibles de modification à tout moment. La décision d'investir dans le fonds promu devrait tenir compte de toutes ses caractéristiques et de tous ses objectifs, tels que décrits dans son prospectus/KID.